

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

Présents : Messieurs BERTHOMIEU M. - BOUDET A. - BOUTES F. - DE BARROS C. - FOREZ D. - ISARN P. LAVIT F. - SOULIE Ch.

Mesdames GALZY I. - GROUSSET E - LABROUSSE M. - LOPEZ C. - PAILLES S. - ROUSSET A.

Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

30/2023 - Approbation du Compte Administratif RENNIS 2022

Monsieur le Président présente au Conseil Municipal le Compte Administratif principal arrêté comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice (Mandats et Titres)	Section de fonctionnement	A 1 866.45	G 0.00
	Section d'investissement	B 45 510.23	H 0.00
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en Section de fonctionnement (002)	C 0.00	I 109 244.91
	Report en Section d'investissement (001)	D 89 904.22	J 0.00
	TOTAL (Réalizations + Reports)	A+B+C+D 137 280.90	G+H+I+J 109 244.91
Restes à réaliser à reporter en 2020 (1)	Section de Fonctionnement	E 0.00	K 0.00
	Section d'Investissement	F 0.00	L 0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	E+F 0.00	K+L 0.00
RESULTAT CUMULE	Section de Fonctionnement	A+C+E 1 866.45	G+I+K 109 244.91
	Section d'Investissement	B+D+F 135 414.45	H+J+L 0.00
	TOTAL CULMULE	A+B+C+D+E+F 137 280.90	G+H+I+J+K+L 109 244.91

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE le Compte Administratif RENNIS 2022 tel que présenté.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus



Le Président - BOUTES Francis